

Modifié le 11/12/24

Média

La Métropole Rouen Normandie, l'association ARBRES et l'ONF ont travaillé conjointement à identifier, sécuriser et mettre en valeur les arbres remarquables des forêts domaniales afin de les faire connaître au plus grand nombre.

Qu'est-ce qu'un arbre remarquable ?

Un arbre ne devient « remarquable » que s'il est reconnu comme tel par un forestier, par les habitants d'un village ou par le public. C'est un arbre dont la dimension, la forme, l'esthétisme, l'âge, la valeur historique, les coutumes, les légendes ou les croyances ont attiré l'attention sur lui. Les arbres remarquables représentent un patrimoine naturel et culturel exceptionnel.

De 1890 à 1932, le célèbre naturaliste Henri Gadeau de Kerville, également photographe rouennais, a inventorié et photographié 113 arbres remarquables de Normandie. Un certain nombre de ceux-ci a disparu depuis. En forêt domaniale de Roumare, le Chêne à Leu a été renversé par une tempête en 1896 ; le carrefour où il était situé porte toujours son nom. La tempête de 1999 a renversé le chêne Gadeau de Kerville, situé en forêt domaniale de Roumare, il était âgé de 280 ans et avait été baptisé

ainsi en 1937.

L'arbre est un être vivant, donc périssable. Les arbres remarquables disparaissent ainsi au fil du temps. Pour renouveler ce patrimoine, le forestier doit repérer les arbres remarquables de demain et leur apporter les soins nécessaires. Il veille et protège les vieux arbres remarquables et met en valeur ceux qui sont accessibles pour que le public puisse les apprécier.

L'opération de valorisation qui a été menée dans les forêts domaniale de Roumare, Verte et La Londe-Rouvray vous permet de découvrir 13 arbres ou groupes d'arbres remarquables. Certains ont une histoire connue que nous vous racontons sur les lieux avec un pupitre, mais ils méritent tous votre visite. Des fléchages vous aideront à les trouver sur le terrain.

[Visualiser la localisation des arbres remarquables de notre territoire](#)

Table des matières